



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrats de travail

Question écrite n° 119298

Texte de la question

M. Michel Raison attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'évolution du chômage qui est orientée à la hausse au cours des derniers mois, dans un contexte économique très instable au plan international. Il semble qu'une forte proportion de ruptures conventionnelles apparaît dans les motifs d'inscription à Pôle emploi. Dans le même temps, il serait possible de noter une progression d'environ 40 % du nombre des demandeurs d'emploi seniors. Il le remercie de lui indiquer si un lien peut être dressé entre ces deux constats. Le cas échéant, il lui demande de préciser dans quelle mesure une adaptation de la procédure des ruptures conventionnelles est opportune afin de prévenir tout détournement de cette loi voulue par le Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119298

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10510

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)